

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vevey, le 11 mars 2022

LA VILLE DE VEVEY SOLIDAIRE DES PERSONNES RÉFUGIÉES DE TOUTE ORIGINE

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des médias,

Préoccupées par la situation humanitaire en Ukraine, les autorités veveysannes ont décidé d'entamer une collaboration avec l'EVAM afin d'accueillir les victimes de conflits. Une avenue ou une rue veveysanne sera par ailleurs rebaptisée « avenue/rue de la Paix » et un don versé à la Chaîne du Bonheur.

Consécutivement à l'agression et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en violation du droit international le 24 février dernier, la Ville de Vevey souhaite apporter un soutien concret aux victimes de ce conflit et manifester sa solidarité envers les Russes opposées et opposés à cette invasion, ainsi qu'envers les peuples limitrophes qui apportent leur aide aux personnes réfugiées.

La Municipalité a ainsi décidé cette semaine d'entamer une collaboration avec l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) dans le but de trouver des solutions pour l'accueil de réfugiées et de réfugiés, en mettant notamment à disposition des logements vacants pour accueillir les personnes demandant l'asile dans la dignité. Afin de garantir l'équité entre celles et ceux qui sont contraints de fuir toutes les zones de conflit, ces logements seront ouverts aux réfugiées et réfugiés quelle que soit leur origine.

Les autorités veveysannes ont par ailleurs décidé de parer l'Hôtel de Ville d'un drapeau aux couleurs de la paix et de rebaptiser une avenue ou rue de la commune, « avenue/rue de la Paix ».

La Municipalité a également validé l'octroi d'une contribution à la Chaîne du Bonheur afin de soutenir l'accueil des personnes réfugiées dans les pays limitrophes de l'Ukraine. Ces différentes mesures témoignent de la volonté de la Ville de faire honneur à la tradition humanitaire suisse ainsi que de son engagement ferme et tangible en faveur de la paix, de la solidarité et du vivre-ensemble.

Pour mémoire, la Croix-Rouge ukrainienne a diffusé un message demandant de ne pas proposer ou envoyer de marchandises non sollicitées afin de ne pas entraver les capacités de coordination. En revanche les dons financiers sont très bienvenus et particulièrement utiles. Ils permettent notamment de couvrir les besoins humanitaires les plus urgents (services médicaux d'urgence, médicaments, fournitures et équipements de santé, etc.)

Pour faire un don : [Ukraine - Chaîne du Bonheur](#)

Pour héberger ou soutenir des personnes en provenance d'Ukraine :
<https://www.evam.ch/ukraine/>

Contact

- Yvan Luccarini, syndic, 079 340 36 18, yvan.luccarini@vevey.ch

Accueil et population, Hôtel de Ville, rue du Lac 2, 1800 Vevey